



1852 NOTRE VIGNOBLE EXISTE DEPUIS SON IMPLANTATION SOUS L'ÈRE ROMAINE, MAIS C'EST L'ARRIVÉE D'ALFRED DE NOAILLES À BUZET, APRÈS S'ÊTRE MARIÉ AVEC MARIE DE BEAUMONT, HÉRITIÈRE DU CHÂTEAU, QUI LUI FERA CONNAÎTRE SON ÂGE D'OR.



ALFRED DE NOAILLES EST AGRONOME DE FORMATION. RAPIDEMENT, IL SE MET À L'ŒUVRE POUR SORTIR LA PRODUCTION VITICOLE DE SES PRATIQUES ARCHAIQUES...

SOUS L'IMPULSION DE SES INNOVATIONS, LE DOMAINE CHANGE DE VISAGE.

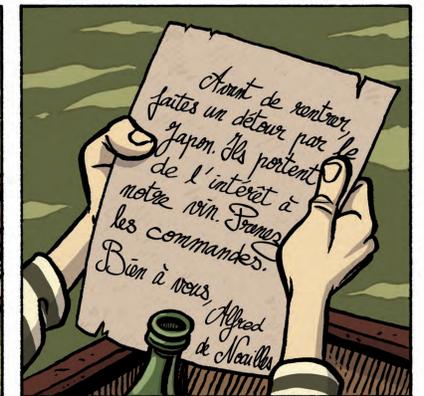
IL INSTAURE DE NOUVELLES MÉTHODES VITICOLES TELLES QUE LE FUMAGE ET LE SULFATAGE.

IL CONFIE LES VENDANGES À DES VIGNERONS PROFESSIONNELS.



IL INTRODUIT DE NOUVEAUX CÉPAGES ROUGES.

IL RATIONALISE LA PRODUCTION EN SE TOURNANT VERS L'AGRICULTURE DURABLE, NOTAMMENT EN UTILISANT LE FUMIER DE SES PROPRES ANIMAUX.



LA RAPIDE RECONNAISSANCE DES VINS DU CHÂTEAU DE BUZET COMMENCE À ATTIRER LA CURIOSITÉ DES AUTRES PRODUCTEURS.



MAIS ALFRED DE NOAILLES NE MANQUE PAS D'IMAGINATION POUR RIVALISER AVEC SES ILLUSTRÉS VOISINS.



IL RÉORGANISE LA PRODUCTION. ON PASSE DE 60 HECTARES DE VIGNES (SUR LES 352 QUE COMPORTE LE DOMAINE) À PRÈS DE 200 HECTARES VERS 1890.

1874 RIEN NE L'ARRÊTE! MÊME LA CRISE DU PHYLLOXERA QUI APPARAÎT À BUZET.



1888 PUIS, VIENNENT LES DERNIÈRES GRANDES HEURES QUE VIVRA NOTRE CHÂTEAU. DEVENU MAIRE DE BUZET, ALFRED DE NOAILLES TERMINE SA RÉNOVATION, AVEC L'AMÉNAGEMENT (SUR LES 352 ET L'AJOUT D'UNE DERNIÈRE AILE À L'ENSEMBLE CASTRAL).



À SA MORT, EN 1895, AUCUN DE SES FILS NE REPRIT LE DOMAINE ET CELUI-CI SOMBRA PROGRESSIVEMENT DANS L'ABANDON, JUSQU'AU RACHAT PAR LA COOPÉRATIVE DES VIGNERONS DE BUZET EN 2018.

